

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

**SEPT. 2024
N°266
Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- NOTRE AG (P4-5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CITATION DU MOIS

" LE LANGAGE POLITIQUE
EST CONÇU POUR DONNER
AUX MENSONGES DES AIRS DE
VÉRITÉ, RENDRE LE MEURTRE
RESPECTABLE ET FAIRE PASSER
POUR SOLIDE CE QUI N'EST
QUE DU VENT."



George ORWELL
(1903-1950)
Écrivain,
essayiste
et journaliste
britannique.



Les faussaires

Si j'avais le talent de Georges Brassens, je me lancerais dans l'écriture d'une chanson comme celle qu'il avait intitulée en son temps « histoire de faussaires ». Lucide sur mes compétences, je me contenterai de cet éditorial.

Les manœuvres, les manipulations, les mensonges d'État ne datent pas d'aujourd'hui bien sûr, mais rarement tout de même, on aura vu autant de faussaires à l'œuvre dans notre pays.

Un président qui le joue à la De Gaulle « je vous ai compris » et qui, seul dans sa bulle, façon monarque, n'entend pas les revendications de « ceux qui ne sont rien » selon son expression.

Des ministres démissionnaires qui ont continué d'exécuter une même politique austéritaire et qui sont par ailleurs devenus députés bafouant le principe de séparation entre l'exécutif et le législatif.

Des grands patrons qui dénoncent, avec des trémolos dans la voix, la dette publique et les dépenses sociales, eux qui profitent chaque année de dizaines de milliards de cadeaux fiscaux et d'exonérations de cotisations, pillant ainsi notre sécurité sociale.

Des réactionnaires et pétainistes relookés, au service exclusif des puissants de ce monde, qui feignent de s'inquiéter des « français maltraités ».

Face à ces menteurs, ces falsificateurs, ces fossoyeurs des jours heureux qui nous amènent à la catastrophe sociale et démocratique, il est vain de croire au pseudo « dialogue social » ou à une issue positive sortie des urnes.

La seule chose qui peut les faire reculer, c'est la force collective de ceux qui veulent continuer de résister, revendiquer et reconquérir.

L'inaction, les postures revendicatives, dans les mots seulement, ne peuvent constituer une orientation sauf à laisser régner le tintamarre des faussaires.

C'est dans ce cadre que nous prenons nos responsabilités en appelant dans le département à la mobilisation unitaire et à la grève interprofessionnelle du mardi 1^{er} octobre pour commencer à mettre en œuvre « le grand concert des volontés humaines ».

Vive la vie, vive la pensée libre, vive la sociale ! Vive la CGT Force-Ouvrière !
23 septembre 2024
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général

Il y a 80 ans, la Bourse du travail de Paris était libérée

La commémoration des 80 ans de la libération de la Bourse du travail de Paris a été célébrée le 28 août. Outre la réappropriation du bâtiment par les militants, cette libération symbolise aussi le lancement du programme du Conseil national de la résistance (CNR).

Le 18 août 1944, quelques semaines après le débarquement allié, un appel à la grève générale est lancé, notamment par l'ancienne CGT, ancêtre de la CGT-FO, pour libérer Paris du joug nazi. Le lendemain, le Conseil national de la résistance (CNR) décrète l'insurrection nationale. Des barricades sont dressées dans les rues de la capitale. Le 19 août, armes à main, les militants libèrent la Bourse du travail, fermée depuis la défaite de 1940 et la dissolution des syndicats par le régime de Vichy. Ils en chassent les syndicats officiels liés à Pétain qui occupaient les lieux.

Une commémoration de cette libération a été organisée le 28 août par la commission administrative de la Bourse du travail et les unions départementales de Paris. *"Peu de témoins sont encore de ce monde et nous avons un devoir de mémoire"*, a rappelé Jacques Borensztein, secrétaire général de la Bourse du travail et trésorier de l'UD FO, qui voit aussi dans cette période *"des leçons à tirer pour les combats actuels"*. Si cette cérémonie marque traditionnellement la rentrée syndicale, il a rappelé que les combats n'avaient pas vraiment connu de répit cet été.

Dans son intervention au nom de FO, Nora Nidam, secrétaire du syndicat FO des organismes de Sécurité sociale et membre de la commission exécutive de l'UD FO 75, a porté un message pour la paix dans le monde. Elle a également rappelé l'importance de satisfaire les revendications des travailleurs *"sur le modèle de la bataille menée par nos anciens, qui savaient que sans pain, pas de paix, et donc pas de liberté."*

"Les principales conquêtes sociales arrachées après la Libération"

Au-delà de la libération, les militants de l'époque voulaient aussi construire un monde meilleur, porté par le programme du Conseil national de la résistance (CNR). *"C'est à l'issue de la Libération que les principales conquêtes ont été arrachées, dont la Sécurité sociale, cible de toutes les attaques aujourd'hui"*, a rappelé Nora Nidam.

Ce système de protection sociale basé sur les cotisations sociales et géré par les ouvriers, selon le principe *"on cotise selon ses moyens et on reçoit selon ses besoins"* est créé par les ordonnances d'octobre 1945, malgré un pays en ruines. *"La Sécurité sociale de 1945, ce sont les hôpitaux qui ne se posaient pas la question du financement, c'est aussi l'aide à l'émancipation des femmes via le financement des crèches et des PMI, ou le droit de vivre une retraite en forme à un âge décent"*, a-t-elle ajouté.

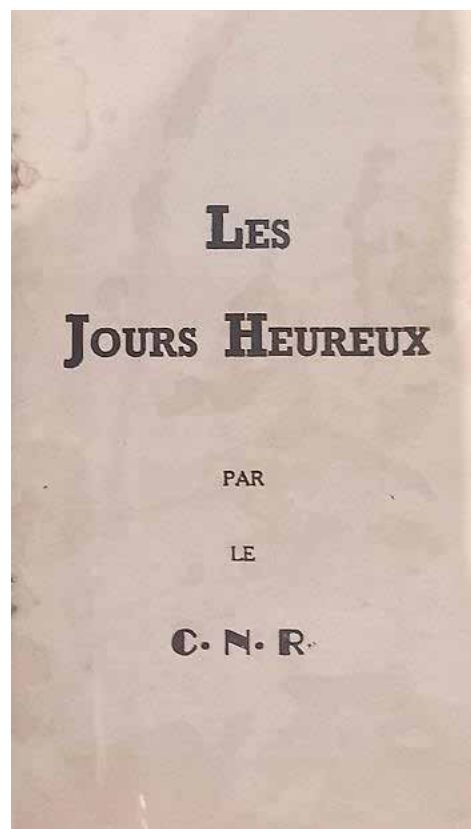
La militante est revenue sur la série d'attaques portées depuis contre la Sécu par les différents gouvernements. *"L'un des pires coups fut porté en 1995, avec les ordonnances Juppé et la création des lois de financement de la Sécurité sociale ou PLFSS et la mise en place de l'objectif national de dépense de l'assurance maladie ou Ondam, deux mesures visant à encadrer encore plus strictement les dépenses de santé. Et depuis que l'État se mêle des affaires de la Sécurité sociale, la situation ne fait que se dégrader"*, a-t-elle poursuivi. Cela se traduit par la multiplication des fermetures de centres, des hôpitaux exsangues...

Construire la mobilisation

En parallèle, le gouvernement démissionnaire poursuit ses attaques, annonçant dix milliards d'euros d'économies en 2025 alors même qu'il ne mettra pas en œuvre le budget qui n'est pas encore discuté. Attaques comme la dernière réforme des retraites dont FO continue d'exiger l'abrogation, ou la volonté de remettre en cause les arrêts maladie. *"Aujourd'hui plus que jamais, il faut faire nôtres les enseignements laissés par nos anciens, la satisfaction des revendications des travailleurs est le seul rempart contre la misère et la guerre"*, a prévenu la militante.

Elle a rappelé que le personnel de la Sécurité sociale se mobilise régulièrement pour défendre les emplois et les centres, dans le but de garantir un service de qualité aux assurés. *"Aujourd'hui on doit prendre les choses en main et nous organiser pour obtenir l'abrogation de la réforme des retraites, arracher l'augmentation des salaires et des pensions, et défendre et rétablir tous nos services publics"*, a ajouté Nora Nidam.

À l'issue des prises de paroles, trois chants révolutionnaires ont été entonnés par une chorale. Puis des gerbes ont été déposées sous la plaque rappelant la libération de la Bourse du travail, sur la façade extérieure du bâtiment, avant la traditionnelle minute de silence.



Force Ouvrière garde le cap pour la rentrée

Dans cette période pleine d'incertitudes, le secrétaire départemental de FO milite pour « un grand concert des volontés humaines ».

Les années et les conflits sociaux passent mais Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO d'Ille-et-Vilaine, garde le même cap. Un homme qui espère toujours le « retour des jours heureux » et une société de progrès social.

Comment juge-t-il la période actuelle ? « On est dans un tintamarre absolu et à une époque aux égos démesurés. Nous sommes dans une société où on ne sait plus se parler, où on ne sait plus faire de projets. » Et surtout il reste ferme sur le rôle des syndicats : « Jamais FO n'ira manifester pour choisir un premier ministre ou un gouvernement. Nous ne sommes pas des subsidiaires. Et pour reprendre un extrait de l'Internationale, on n'attend « ni Dieu, ni Cesar, ni tribun ».

Il insiste : « On attend la construction du rapport de force sur le terrain social, pour faire aboutir les revendications urgentes : l'abrogation de la réforme scélérate de la retraite à 64 ans. »

« Chacun à un rôle à jouer »

Il aime aussi à rappeler que la lutte des congés payés, « ce n'est pas que le fruit du Front populaire de l'époque. C'était avant tout la mobilisation des salariés des grands magasins qui ont fait grève massivement. Une grève joyeuse mais très résolue. Des salariés qui voulaient vivre pour eux et qui ont obtenu des augmentations de salaires et des congés payés. C'était extraordinaire. Ils se sont alors demandé ce qu'ils pouvaient faire ensemble et se sont mobilisés. C'est aussi cela que l'on devrait se demander aujourd'hui. »

Un syndicaliste qui ne croit pas « en un chef d'orchestre qui peut tout résoudre. C'est pour cela que j'en appelle à un grand concert des volontés humaines où chacun à un rôle à jouer. Lors des Jeux olympiques, on a vu tous les gens se rassembler. » Il y croit fermement.

Tout comme sa foi inébranlable dans la laïcité. « Je ne lâcherais jamais là-dessus. Et je refuse qu'on la bafoue au prétexte d'une islamophobie. »

Sa rentrée sociale ? « Localement, il y a des combats à mener pour les 182 salariés de la plateforme Casino menacée de fermeture tout comme le sort des salariés de Faurecia à Bains-sur-Oust. Notre rôle est d'être au côté des salariés. »



Fabrice Lerestif secrétaire général de l'union départementale Force ouvrière d'Ille-et-Vilaine. | OUEST-FRANCE

« C'est scandaleux » : À Gaël, le deuxième plan social d'Easydis provoque la colère des salariés

Une mobilisation était organisée, ce mercredi 18 septembre 2024, afin de soutenir les 170 salariés impactés. Aucune solution de reprise n'est pour l'instant évoquée.

Une trentaine de personnes, syndicalistes, élus, citoyens et salariés, étaient rassemblées devant Easydis à Gaël (Ille-et-Vilaine), propriété du groupe Casino qui supprime plus de 1 3 000 emplois en France. Dans cette plateforme, « 170 salariés sont concernés », rappelle Valérie Robert, déléguée syndicale Force Ouvrière, qui travaille « chez Easydis depuis 18 ans ».

« C'est violent »

« Le plan de sauvegarde devrait être validé fin septembre. Les notifications de licenciement seront envoyées en novembre. » Ce jeudi, le Comité social et économique se réunit « pour voir ce que la direction va faire de nous ». Vendredi, « la préparation pour le sec s'arrête, avant celle pour le frais, samedi ». Ne resteront ensuite sur site que « quelques salariés pour vider le stock », poursuit Valérie Robert, qui se remémore « tout ce qu'on a traversé depuis un an. C'est violent... »



Plusieurs personnes (salariés, élus, syndicalistes, citoyens) étaient rassemblées devant la plateforme Easydis, ce mercredi matin. | OUEST-FRANCE

« On n'a pas empêché le plan de licenciement », reconnaît

Fabrice Lerestif. Le secrétaire Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine rappelle que « quatre plateformes sont concernées en France » et parle d'un « énorme gâchis, avec ses hommes et ses femmes jetés comme des kleenex pour des raisons financières ».

... / Ouest-France le 18/09/2024



Qu'est-ce que l'ADSPL ?

L'ADSPL est une association paritaire composée des représentants des organisations professionnelles d'employeurs (UNAPL, CNPL) et des organisations syndicales de salariés (CFDT, CGT, FO, CFTC, UNSA, CFE-CGC) représentatives dans le périmètre des professions libérales.

L'ADSPL est régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'association. Elle est notamment chargée d'assurer (ou faire assurer par tout organisme de son choix) la collecte et la répartition des fonds destinés au développement du dialogue social dans le secteur des professions libérales.

Qu'est-ce qu'une CPR-PL ?

Les CPR-PL sont des commissions paritaires régionales dédiées aux professions libérales.

Elles sont composées des représentants des organisations professionnelles d'employeurs (UNAPL, CNPL) et des organisations syndicales de salariés (CFDT, CGT, FO, CFTC, UNSA, CFE-CGC)

représentatives dans le périmètre des professions libérales.

Les CPR-PL constituent un appui utile pour répondre à vos questions sur les dispositions légales et conventionnelles applicables et à vos besoins en matière notamment d'emploi, d'attractivité des métiers et de formation en tenant compte des spécificités de chaque région.

Quelles sont les missions des CPR-PL ?

Les CPR-PL ont notamment pour compétences :

- 1-De donner aux salariés et aux employeurs toutes informations ou tous conseils utiles sur les dispositions légales ou conventionnelles qui leur sont applicables ;
- 2-D'apporter des informations, de débattre et de rendre tout avis utile sur les questions spécifiques aux entreprises de moins de 11 salariés du Périmètre-PL et à leurs salariés, notamment en matière :
 - > D'emploi et de formation, notamment à propos de la problématique liée aux départs en formation ;
 - > De gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
 - > De conditions de travail ;
 - > De santé au travail et de prévention des risques professionnels ;
 - > D'égalité professionnelle et de mixité des emplois ;

- > De travail à temps partiel et plus généralement de durée du travail ;
- > De transition écologique et sociale ;
- > De lutte contre le harcèlement entre autre sexuel et les agissements sexistes ;
- > D'organisation du travail.

3-De contribuer à la prévention des conflits et de faciliter la résolution de conflits individuels ou collectifs n'ayant pas donné lieu à saisine d'une juridiction. La CPR-PL ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties concernées ;

4-D'informer des conventions ou accords qui ont été conclus, ou pourront être conclus, dans le secteur des professions libérales, pour faciliter la connaissance et la croissance des emplois des entreprises libérales ;

5-De valoriser le secteur des professions libérales, ses métiers et les opportunités qu'il recèle (organisation de rencontres, visites d'entreprises, participation à des forums...) ;

6-D'informer et de communiquer sur l'aide au dialogue social pour les entreprises et les salariés relevant du périmètre des professions libérales ;

7-De faire des propositions opérationnelles en matière d'activités sociales, culturelles et sportives.

Nos représentantes : Sophie TISSERAND (UD 22) et Emmanuelle DENOVAL (UD 56)

"C'est une AG qui donne envie !"



Notre AG a réuni sous la présidence de Valéry Michel (SG de la Fédération de la défense), 105 responsables FO du département représentant 31 syndicats (16 du public et 15 du privé) et les Unions Locales de Rennes, St-Malo et Fougères ainsi que l'Union Des Retraités 35.

Yann Perrote (UD 50), Éric Le Courtois et Antoine Gougeon (UD 22) étaient aussi présents.

(David Lecomte de l'UD 27, Pierrick Simon de l'UD 56 étaient excusés) .



Un moment d'hommage a tout d'abord été rendu aux camarades disparus depuis le congrès du 15 septembre 2023

Après le rapport d'activité du SG, axé sur le rappel de nos fondamentaux et sur la nécessité impérieuse de se mobiliser et de ne pas céder à l'attentisme et à l'inaction, 16 camarades sont intervenus.

Grande unité de vue et d'aspiration qui s'est concrétisée par l'adoption à l'unanimité d'une résolution (page 5) qui appelle en conclusion à la grève interprofessionnelle et à la mobilisation unitaire le mardi 1^{er} octobre.



« Les élections politiques passent, nos revendications syndicales demeurent »

Réunis en Assemblée Générale Statutaire à Rennes le vendredi 20 Septembre 2024, les syndicats Force Ouvrière de l'Union Départementale d'Ille-et-Vilaine l'affirment :

Les élections politiques passent mais nos revendications syndicales demeurent !

Dans un contexte politique marqué par la dissolution de l'Assemblée Nationale par le président de la République, l'AG de l'UD FO 35 rappelle que la CGT-FO est un syndicat, pas un parti. De la même manière que FO n'appelle à voter dans aucune élection politique, le syndicat n'a pas à soutenir qui que ce soit pour sa nomination comme premier ministre. La classe ouvrière ne saurait livrer son sort et son devenir à un quelconque pouvoir étatique.

Nous continuons le syndicalisme originel, basé sur la Charte d'Amiens, qui s'appuie exclusivement sur notre Force Ouvrière morale et collective, celle du grand concert des volontés humaines seules capables de changer vraiment nos conditions de vies et de travail, par des conquêtes syndicales réelles et matérielles.

L'AG des syndicats Force ouvrière d'Ille et Vilaine alerte sur la situation inquiétante de nos Hôpitaux, de notre École Publique, de nos Ehpad, de notre Aide Sociale à l'Enfance et de notre Aide à Domicile et plus globalement de tous nos services publics qui ne sont toujours pas financés à la hauteur des besoins.

Des millions de travailleuses et de travailleurs, retraité.es, privé.es d'emploi, n'en peuvent plus de subir la vie chère et l'austérité aggravées par l'économie de guerre qui permet aux fauteurs et profiteurs d'amasser des fortunes.

En parallèle de cette régression sociale, la dérive autoritaire du pouvoir se renforce avec une répression de plus en plus brutale y compris contre des syndicalistes.

Dans ce contexte délétère qui ne peut que favoriser la diffusion du poison mortel que constituent les idées réactionnaires, racistes et antisémites, l'attentisme ne saurait tenir lieu d'orientation syndicale.

La dette ou le déficit qui ne sont pas ceux des salariés ne sauraient justifier des attaques contre les services publics, contre la sécurité sociale et les droits des salariés.

C'est bien sur la base de revendications essentielles que d'ores et déjà l'AG de l'UD FO 35 se mobilise :

- Pain, paix liberté partout dans le même monde
- Abrogation des réformes de retraite régressives et retour à la retraite à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités,
- Abandon définitif de la contre-réforme de l'assurance chômage,
- Augmentation Générale des salaires, pensions et minima sociaux,
- Interdiction des Plans de Licenciements,
- Restitution des milliards d'exonération de la part patronale des cotisations, éléments constitutifs de notre Sécurité Sociale,
- Égalité des droits en toutes circonstances contre toutes formes de discrimination
- Respect de la Laïcité,
- Défense des services publics,
- Défense des libertés individuelles et syndicales.

L'action confédérale déterminée avec l'appel national interprofessionnel à la mobilisation sur des bases claires est une urgence et une nécessité.

Dans ce cadre clair et exigeant, l'Union Départementale appelle à la grève et à la mobilisation interprofessionnelle unitaire le mardi 1^{er} octobre.

Adoptée à l'unanimité



L'UD aux côtés de ses militantes et militants !

FO MSA Communiqué de presse MOBILISÉS POUR NE PAS OUBLIER

20 ans après l'assassinat de nos collègues, notre peine est vive et notre colère exacerbée face à l'état de nos services et aux attaques incessantes qu'ils subissent. Le 2 septembre 2004, Daniel Buffière, responsable du service contrôle de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et Sylvie Trémouille, contrôleuse du travail, étaient brutalement assassiné(e)s par un exploitant agricole à Saussignac (Dordogne) alors qu'ils effectuaient leur mission de contrôle. Vingt ans plus tard, nous rendons hommage à nos collègues disparus et réaffirmons notre soutien indéfectible à leurs proches. Nous adressons également une pensée fraternelle à leurs collègues et amis qui, malgré l'immense traumatisme, continuent d'exercer ce métier.

Ce sombre anniversaire met en exergue l'état désastreux des services de la MSA. Nous sommes tristes, mais nous restons déterminés à poursuivre notre mission !

Les contrôles au sein de la MSA sont légitimes et essentiels. Ils permettent de vérifier la régularité des déclarations, de prévenir les erreurs et les difficultés d'application d'une réglementation complexe. De plus, ils favorisent l'égalité de traitement en matière de recouvrement des cotisations et contributions.

La procédure de contrôle est très formelle et rigoureuse, assurant ainsi justice et équité pour tous. Les contrôles font partie intégrante des missions de la MSA et donc de son existence. Aujourd'hui, la situation est toujours aussi alarmante : des agriculteurs en colère pendent et éventrent des sangliers devant l'inspection du travail, tracent des lignes rouges pour bloquer les contrôles et diffusent des menaces explicites sur les réseaux sociaux sans aucune réaction de nos ministères !

Les sanctions contre la délinquance patronale restent inexistantes, les procédures judiciaires peu suivies même en cas d'accidents du travail graves ou mortels traités comme de simples faits divers ! Le 26 janvier dernier, des agriculteurs ont incendié le bâtiment de la MSA à Narbonne avec un tracteur et des ceps de vigne, détruisant complètement l'immeuble !

Menacés, malmenés, nous refusons qu'un autre drame ne survienne. Nous sommes mobilisés pour nos conditions de travail et pour la défense de notre mission ! L'ensemble des organisations syndicales appelle les salariés de chaque organisme MSA à participer à un temps de recueillement le 2 septembre 2024 et pour ceux qui le peuvent à un rassemblement sur le site de Périgueux (MSA Dordogne-Lot et Garonne).

Rendons hommage à Sylvie Trémouille et Daniel Buffière. Ensemble, réaffirmons la légitimité de nos missions. Défendons les conditions de travail et la sécurité des salariés MSA !

Paris, le 5 août 2024

SNUDI-SNFOLC Communiqué (extrait)

Rentrée scolaire 2024

Mobilisés pour porter les revendications !

La rentrée se fait dans une situation grave : la ministre démissionnaire, Nicole Belloubet, comme si de rien n'était, annonce l'application de l'ensemble des mesures décidées par un gouvernement qui n'a plus aucune légitimité puisque tous les ministres sont démissionnaires. Et il faudrait poursuivre les « réformes » engagées, de la réforme des lycées professionnels jusqu'au « Choc des savoirs », incluant la passation des évaluations nationales pour tous les élèves de l'élémentaire et du collège, le Pacte enseignant, le tout avec un budget prévisionnel amputé de 700 millions, et en appliquant une circulaire de rentrée qui date du 27 juin, comme si de rien n'était ?

Ni les personnels, ni les parents d'élèves ne veulent de ces réformes, largement contestées et combattues. La rentrée ne peut donc pas se faire sans une remise en cause des mesures décidées par un gouvernement démissionnaire. Pire, en cette rentrée, aucune annonce n'est faite pour améliorer les conditions de travail des personnels.

Pour FO, la rentrée ne sera pas sereine. La situation actuelle est inédite, brutale. Elle suscite beaucoup de colère chez les personnels qui subissent l'austérité, les bas salaires et les contre-réformes depuis trop longtemps. Comme l'hôpital, l'école Publique manque de tout. A titre d'exemple, dans notre département, pour cette rentrée, un nombre important de postes de surveillants (les AED) dans les collèges et lycées a été supprimé, des centaines d'élèves en situation de handicap n'auront pas l'AESH pourtant préconisé par la MDPH, les professeurs contractuels n'ont pas toutes et tous été reconduits alors qu'il manque de professeurs dans les classes. Les enseignantes et enseignants sont confrontés aux groupes de niveau – dont ils ne veulent pas et qui consomment de nombreux moyens ! (À noter d'ailleurs que plusieurs collèges du département ont réussi à ne pas les mettre en place, ceci au terme d'une résistance acharnée !)

L'École publique est un des piliers de la République sociale et laïque pour laquelle nous nous battons !

APPEL INTERSYNDICAL PÔLE ÉCOLOGIE

DDTM35 - DIR ouest - DREAL Bretagne

L'État cherche les économies à tout prix... même au mépris des agents et au final des usagers !

La préfecture de région pilote le regroupement des agents qui occupent aujourd'hui 6 bâtiments dans deux de ceux-ci., après une opération de « modernisation » qui vise à augmenter les « positions de travail ». Bref presque doubler le nombre d'agents pour économiser des m².

Nous dénonçons un projet qui :

- vise à dégrader au final les conditions de travail et donc le service rendu aux usagers, tels que le conseil aux collectivités, l'accompagnement des usagers pour les aides, agricoles ou rénovation de l'habitat par exemple !
- ne traite pas l'amélioration de la piètre performance thermique des bâtiments, ce qui est un comble pour les services du ministère de la Transition Écologique, encore plus quand on vise des économies (le chauffage l'hiver) et quand on dit vouloir améliorer les conditions de travail, (la fournaise l'été)... Non, froid et chaleur ne disparaissent pas avec les cloisons intérieures !
- ne respecte pas les propres circulaires de mise en œuvre de ces restructurations, notamment sur l'information et la consultation des agents pour définir les besoins des services, ce qui éviterait de lancer des projets qui répondent pas aux besoins, des services, agents et usagers !

Si nous pouvons comprendre la nécessité d'adapter les espaces de travail aux nouvelles réalités économiques (notamment le coût du chauffage, loyers...)

nous insistons sur l'importance de préserver la santé, le bien-être et les droits des agents, pour leur permettre de rendre au mieux le service que les usagers attendent de nos administrations, y compris le respect de la confidentialité du traitement des dossiers et des conversations.

La mobilisation se fait avec tous les syndicats présents en DDTM, DIR Ouest et DREAL Bretagne.



Rennes, le 5 septembre 2024, des agents descendent participer à la première information syndicale sur ce projet.

MOT DES TRÉSORIERES

L'année avance, le travail de vos trésoriers avance aussi, la gestion des timbres nous occupe pas mal ! N'oubliez pas de solder les commandes des années passées; il reste encore des timbres 2022 et 2023 à payer ou à gérer en pertes ou retours.

Pour 2024 il reste aussi des commandes et compléments de commandes à passer, on compte sur vous.

Vous le savez, l'indépendance c'est aussi notre capacité financière à répondre aux besoins, les baisses de subventions et augmentations des coûts nous obligent à augmenter encore nos ressources propres.

Comme toujours nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches y compris pour utiliser e-fo...

Laurence et Patrick

URGENT STAGE Santé Sécurité et Conditions de Travail

Un stage SSCT est programmé à l'UD du lundi 4 au vendredi 8 novembre.

Ce stage réservé aux camarades du privé suppose une prise en charge financière de l'employeur.

Pour l'instant, ce stage est compromis faute de candidats en nombre suffisant. Il devient très urgent maintenant de s'inscrire pour tenter de le maintenir.

Prendre contact le matin avec Marie-France au 02 99 65 36 50



CPRIA BRETAGNE
**Commission Paritaire Régionale
Interprofessionnelle de l'Artisanat**

FO siège dans les commissions paritaires CPRIA, des structures régionales qui permettent d'améliorer la situation des salariés de l'artisanat.

Aux dernières élections TPE 2021 FO a obtenu 2 sièges avec 13,10 % des voix.

Pour FO, les CPRIA sont aussi l'opportunité d'approcher ces **4,5 millions de salariés des TPE**, lesquelles représentent **20 % de l'emploi en France**, généralement sans représentants du personnel.

Les CPRIA ont vocation à examiner des questions telles que l'aide au dialogue social, l'accès à l'emploi, la connaissance et l'attractivité des métiers, les besoins de recrutement, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, les conditions de travail, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ou encore les œuvres sociales et culturelles. Elles contribuent ainsi à la promotion de l'emploi dans les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

Témoignages du dialogue social dans l'artisanat en Bretagne :

« Syndicat Libre et Indépendant contre l'austérité gouvernementale et des financiers. Pour la défense des intérêts collectifs et individuels des salariés, quelle que soit l'entreprise. Force Ouvrière n'a d'autre ambition que de faire valoir les droits des salariés et les améliorer. »



Quel que soit mon métier,
Quelle que soit la taille de
mon entreprise

**FO EST TOUJOURS
À MES CÔTÉS
À CHAQUE MOMENT**

Pour me représenter, pour mes droits :
salaire, emploi, conditions de travail, formation,
négociation, conventions collectives,
protection sociale, prévoyance,
conseil, aide, défense



UNION LOCALE VITRÉ

45 rue de Paris - 35500 VITRÉ

**Permanence SANS RDV
Gratuit
Accueil et conseils**

On vous accueille le
1er vendredi de chaque mois
de 11h à 14 h :

04 octobre 2024
08 novembre 2024
06 décembre 2024

COMMISSION HANDICAP

**Permanences Handicap-Emploi
et Accès aux droits des accompagnants
Sur rendez-vous tous les 3^{èmes} mercredis
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60**

GRÈVE UNITAIRE

FO, CGT, Solidaires, FSU et syndicats étudiants

Mardi 1^{er} Octobre

- pour l'abrogation de la réforme des retraites,
- l'augmentation des salaires et des pensions,
- la défense des services publics et libertés publiques.

Manifestations :

RENNES - 11H00 Esplanade Charles de Gaulle

REDON - 17H00 Sous-Préfecture

FOUGÈRES - 17H30 devant l'hôpital

SAINT-MALO - 12H00 à la médiathèque

Meeting Action sociale 1^{er} Octobre à 17H45

Pour la défense des conventions collectives à l'UD FO avec Pascal Corbex SG FNAS FO et Fabrice Lerestif SG UD FO 35



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages

STAGES CFMS 2024

DATES	INTITULÉ	DURÉE
COMPLET	DÉCOUVERTE	5 jours
COMPLET	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours
Du lundi 4 au vendredi 8 NOV.	SSCT	5 jours

ATTENTION ! la confédération demande une inscription par e-fo ... N'hésitez pas à nous contacter si souci pour s'inscrire.

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Le mardi après-midi

VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Permanence 1^{er} vendredi du mois

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.81.09.51.02
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES

AFOC

35

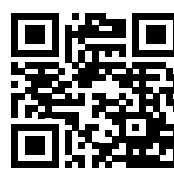
Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES SUR RDV

**CONTACTEZ-NOUS :
TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2024 : 5,45 €
tresorerie.udfo35@orange.fr